

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°16 - 9 décembre 2019 au 12 janvier 2020

SOMMAIRE

Législation - Réglementation	p. 1 à 2
Normes - Labels - Démarches	p. 2 à 3
Matériaux - Produits - Techniques	p. 3 à 4
Outils - Méthodologies	p. 4
Économie - Incitations financières	p. 5
Immobilier	p. 6
Éducation - Formation - Documentation	p. 7
Réalisations	p. 7 à 8
Professionnels - Entreprises	p. 8 à 9
Filières - Prestataires	p. 9
Bâtiment - Énergie	p. 10 à 11
Santé - Hygiène - Sécurité	p. -
Autres thèmes	p. 12

/// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

RE2020 : le Cinov veut augmenter le coefficient d'énergie primaire du bois - 11 décembre 2019

A quelques mois de l'entrée en vigueur de la réglementation environnementale 2020 (RE2020), le Cinov, fédération réunissant les syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique, a établi une liste de 14 propositions visant à rendre cette RE2020 « applicable et pragmatique ». Parmi les propositions avancées : l'augmentation du coefficient de conversion d'énergie primaire du bois de 0 à 0,6 ; le renforcement du coefficient Bbiomax lorsque cela est possible ; l'incitation à l'installation de système de chaleur renouvelable plutôt que le recours systématique à des panneaux photovoltaïques ; ou, bien encore, le maintien de l'exigence de résultat pour la perméabilité à l'air de l'enveloppe et son extension aux petits tertiaires.

Source :

> www.batiactu.com/edito/cinov-veut-augmenter-coefficient-energie-primaire-bois-58247.php

Marchés publics : le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence est passé à 40 000 € HT - 16 décembre 2019

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence des marchés publics est passé à 40 000€ HT. Il était de 25 000€ HT auparavant. Cette mesure place ainsi la France dans la médiane européenne pour les marchés de services.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/legislation-et-reglements/le-decret-des-marches-publics-et-l-acces-aux-pme-publie-au-journal-officiel-2019-12-16-35712

Certificats d'économies d'énergie : treize nouveaux programmes validés - 17 décembre 2020

Treize nouveaux programmes, s'inscrivant dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie, ont été validés par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour un montant total de 55 millions d'euros. Les projets retenus font la part belle à la rénovation énergétique en Outre-Mer, aux modes de déplacements doux et plus largement à la sensibilisation des citoyens, entreprises et collectivités. Ces projets viennent s'ajouter aux 48 autres déjà désignés pour la période 2018-2021. Parmi les programmes retenus : le programme inter-outre-mer pour des bâtiments résilients et économes en énergie « OMBREE » et le programme pour la formation des acteurs de la climatisation dans les DOM « CLIM'ECO ».

Source :

> www.batiweb.com/actualites/eco-construction/certificats-d-economies-d-energie-13-nouveaux-programmes-designes-2019-12-17-35715

Financement de travaux de rénovation énergétique : un arrêté modifie les conditions d'application des avances remboursables sans intérêts - 23 décembre 2020

Un arrêté, paru au Journal officiel du 21 décembre 2019, modifie l'arrêté du 30 mars 2009 relatif aux conditions d'application de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêts destinées au financement de travaux de rénovation énergétique. Le texte modifie le « formulaire type entreprise individuel action métropole », portant sur les actions mises en œuvre dans le cadre d'une demande d'éco-prêt à taux zéro, ainsi que le modèle d'attestation à établir par l'emprunteur pour le couplage accession à la propriété et éco-prêt à taux zéro.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/avances-remboursables-sans-interets-destinees-au-financement-de-travaux-de-renovation-formulaire-arrete.html

Consultation publique : projet d'arrêté relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire - 2 janvier 2020

Cet arrêté technique précise les conditions de mise en œuvre des dispositions prévues par le décret du 23 juillet 2019. Ce décret, entré en vigueur le 1^{er} octobre dernier, impose aux bâtiments tertiaires (bâtiments publics et privés) d'une superficie supérieure ou égale à 1 000 m² une obligation de réduction des consommations d'énergie finale à hauteur de 40% d'ici 2030, de 50% d'ici 2040 et de 60% d'ici 2050 par rapport à 2010. Le public a jusqu'au 25 janvier pour donner son avis sur ce texte.

Source :

> www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-relatif-aux-obligations-d-actions-a2122.html

Prêt à taux zéro (PTZ) : de nouvelles conditions d'attribution - 7 janvier 2020

Un décret paru au Journal officiel du 7 janvier fixe les conditions d'attribution et les modalités des PTZ pour l'année 2020. Ainsi, pour les PTZ émis depuis le 1^{er} janvier 2020, le texte conditionne l'octroi du prêt dans l'ancien avec travaux à un niveau minimal de performance énergétique après travaux et permet que les travaux soient réalisés par le vendeur pour les logements faisant l'objet d'un prêt social de location-accession (PSLA). Le programme de travaux d'amélioration présenté par l'acquéreur ou par le vendeur dans le cadre d'une vente d'immeuble à rénover doit permettre d'atteindre une consommation conventionnelle annuelle en énergie primaire après travaux inférieure à 331 kWh/m². Un arrêté précise les pièces à fournir pour justifier de cette performance énergétique minimale et adapte les justificatifs à fournir dans le cas de travaux réalisés par le vendeur pour les opérations en PSLA.

Source :

> www.batiactu.com/edito/etat-chiffre-a-12-milliard-euros-cout-generationnel-58449.php

RT 2012 Bâtiments existants : mise à jour de la fiche d'application « Calcul de la valeur d'un bâtiment » - 8 janvier 2020

Pour déterminer quel volet de la réglementation thermique des bâtiments existants s'applique à une opération de rénovation, il convient de déterminer quelle est la part des travaux de réhabilitation réalisés par rapport à la valeur du bâtiment. Cette fiche d'application précise les modalités de calcul de la valeur d'un bâtiment telle que définie à l'article 3 de l'arrêté du 13 juin 2008 et conformément à l'arrêté du 20 décembre 2007. Elle présente d'une part les modalités d'actualisation de la valeur d'un bâtiment et d'autre part le calcul de cette valeur pour les bâtiments multi-usages. Cette mise à jour permet d'intégrer les valeurs du bâtiment pour l'année 2020

Source :

> www.rt-batiment.fr/batiments-existants/rt-existant-globale/documents-dapplication.html

A télécharger :

> « Fiche d'application : Calcul de la valeur d'un bâtiment » :
www.rt-batiment.fr/documents/rtexistant/fiches_applications/20200108_FA_calcul_valeur_batiment_RTexistant_v1.9.pdf

Prolongation de la limitation de l'exigence de performance énergétique des bâtiments résidentiels collectifs - 10 janvier 2020

Un arrêté modifiant l'arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performances énergétiques applicables aux bâtiments nouveaux et aux parties nouvelles de bâtiment est paru au Journal Officiel du 8 janvier 2020. Cet arrêté prolonge la limitation de l'exigence de performance énergétique des bâtiments résidentiels collectifs jusqu'au 31 décembre 2020.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/politique-reglementation/actualite/prolongation-de-la-limitation-de-lexigence-de-performance-energetique-des-batiments-residentiels-collectifs-arrete.html

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Le label Ready2Services (R2S) se déploie dans le résidentiel - 5 décembre 2019

Lancé en 2018, le label Ready2Services (R2S) ne concernait jusqu'à présent, que le tertiaire. Pour accompagner l'émergence des logements collectifs connectés, la Smart Buildings Alliance (SBA), l'Alliance HQE-GBC et Certivéa ont annoncé le déploiement d'une version dédiée au « résidentiel ». L'idée est de doter le bâtiment d'une « infrastructure numérique » où puissent venir se greffer différents services susceptibles d'apporter confort, performance environnementale et sécurité.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/r2s-residentiel-fait-du-logement-collectif-une-plateforme-de-services-2019-12-05-35674

« 4Mobility », un référentiel pour une plus grande convergence entre le bâtiment et la mobilité - 13 décembre 2019

Le Groupe Bouygues, l'écosystème de mobilité durable Movin'On animé par Michelin, le Groupe Renault, Schneider Electric et la SBA, et leurs partenaires (IFP Énergies Nouvelles, CSTB, Certivéa, Avere France, Enedis, INES et CEA) ont annoncé le déploiement d'un nouveau référentiel : « 4Mobility ». Ce nouveau référentiel répond à un double objectif : sensibiliser les donneurs d'ordre du bâtiment et des territoires pour qu'ils intègrent la question de la mobilité dans leurs projets, et faire collaborer davantage chacun des acteurs concernés. « 4Mobility » sera conçu de façon à accompagner les acteurs du bâtiment et de la mobilité pour qu'ils tirent pleinement parti du numérique. L'idée est de transformer le bâtiment en une plateforme de services de mobilité, évolutifs, confortables et ouverts sur la ville intelligente et durable. Le référentiel qui a vocation à s'intégrer dans le label R2S doit ainsi permettre de penser la ville autrement.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/un-nouveau-referentiel-pour-plus-de-convergence-entre-batiment-et-mobilite-2019-12-13-35695

L'Observatoire BBC propose un nouveau module statistique - 18 décembre 2019

L'Observatoire BBC propose désormais un nouveau module permettant de réaliser des statistiques simples sur l'ensemble des données disponibles dans la base de l'Observatoire (performances énergétiques des bâtiments, équipements et enveloppe du bâtiment). L'outil permet de réaliser des études par type de bâtiments et par niveaux énergétique ; d'analyser plus particulièrement les projets d'un département donné ou présentant des spécificités telles que la présence de production photovoltaïque ou de système de refroidissement ; et de comparer les résultats par types de bâtiment, par zones climatiques, par labels, par énergie, par système constructif,

Source :

> www.observatoirebbc.org/statistiques/conception-performance

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Matériaux de construction : l'Ademe a modélisé les besoins en matériaux pour le neuf et la rénovation BBC des logements d'ici à 2050 - 20 novembre 2019

Quels seront les besoins en matériaux de construction d'ici à 2050 pour bâtir de nouveaux logements ou de nouveaux bureaux et rénover le parc résidentiel au niveau BBC ? C'est à cette question que l'Ademe a tenté de répondre à travers deux études publiées mi-décembre. Les consommations de matière ont ainsi été modélisées pour une vingtaine de matériaux couramment observés en France métropolitaine (ciment, sable, granulats, bois, acier, plâtre, terre cuite, ...). Du côté de la construction neuve, la consommation annuelle de matière dans le secteur du logement devrait globalement baisser d'ici à 2050 du fait d'un ralentissement prévu de la construction de logements neufs. Suivant le matériau considéré, cette baisse devrait être comprise entre 5% et 7% en 2035, et entre 36% et 39% en 2050. Au total, 1,3 milliard de tonnes de matériaux seront consommées d'ici à 2050 pour le seul secteur résidentiel neuf, dont 85 % uniquement pour les granulats, sable et ciment.

Du côté de la rénovation, l'étude note que pour rénover l'intégralité du parc de logements au niveau BBC d'ici 2050, il faudra 17 millions de tonnes d'isolants, 47,4 Mt d'autres matériaux pour les maisons individuelles et 9,7 Mt pour les logements collectifs. Les principaux matériaux consommés seront les enduits, avec le développement de l'isolation des façades, suivis de la terre cuite pour le remplacement des tuiles, du verre pour les fenêtres et du plâtre (matériaux les plus pondéreux). Ainsi, au total, environ 74 Mt de matériaux seront consommées d'ici à 2050, dont plus de 80% pour rénover les maisons individuelles.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/etude-ademe-besoin-materiaux-construction-renovation-34726.php4

Ces trois fiches synthétiques ont pour objectif de décrire les étapes clés que chaque acteur du chantier se doit de connaître pour favoriser le réemploi dans un projet de bâtiment ou d'aménagement. La première est destinée aux maîtres d'ouvrage, la seconde au maître d'œuvre tandis que la troisième est à destination des entreprises du BTP.

Source :

> www.envirobotgrandest.fr/documentation/documents-a-consulter-en-ligne/33-documents-a-consulter-en-ligne/2922-reemploi-et-reutilisation-des-materiaux-issus-de-la-deconstruction-etapes-cles

Un recyclage accru des matériaux de construction serait en mesure de faire baisser de 14% à 18% les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050 - 11 décembre 2019

La production mondiale des matières premières a vu ses émissions de GES passer de 15% en 1995 à 23% en 2015. 80% des émissions issues de la production de ressources proviendraient de l'utilisation de celles-ci dans la construction et les produits manufacturés. Afin de diminuer les émissions de GES issues du secteur de la construction, le Programme des Nations-Unies pour l'environnement met en avant plusieurs pistes, parmi lesquelles : un recyclage accru des matériaux de construction (de 14% à 18% de réduction des émissions de GES d'ici à 2050 dans les pays du G7) ; l'utilisation plus intensive de l'espace (jusqu'à 70% de réduction) ; la conception économe en matériaux (entre 8% et 10%) ; ou, bien encore, l'utilisation de bois récolté de façon durable (entre 1% et 8%). Du point de vue du cycle de vie complet du bâtiment, ces stratégies pourraient faire baisser de 35% à 40% les émissions liées à la construction, à l'utilisation et à la déconstruction (démantèlement) des habitations dans les pays du G7 en 2050.

Source :

> www.batiactu.com/edito/plus-efficaces-materiaux-diminueraient-35-emissions-58258.php

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

L'Ademe et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) lancent un nouveau site de référence sur les géothermies - 7 janvier 2020

Destiné à tous les publics, le site www.geothermies.fr est un support scientifique et pratique sur les géothermies « de surface » et « profonde ». Son objectif : « être le nouveau site de référence pour comprendre cette énergie durable et favoriser son utilisation par les particuliers, les collectivités et les entreprises ». Outre un espace pédagogique, le site dispose d'un espace cartographique proposant des cartes de ressources géothermiques à échelles régionales et locales, des exemples d'opérations de géothermie de surface, ainsi que l'ensemble des opérations de géothermie profonde en fonctionnement sur le territoire national. Le site propose également des espaces régionaux d'information où sont fournies les coordonnées des acteurs locaux actifs et la liste des différentes aides allouées au développement de cette énergie. Il détaille la réglementation, les normes applicables, et met à disposition l'ensemble des guides pratiques et théoriques permettant aux professionnels et structures spécialisées du secteur de bénéficier des bonnes pratiques et des derniers enseignements de la recherche.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/01/07/127332/nouveau-site-reference-sur-les-geothermies-surface-profonde

Le Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique (PACTE) publie un catalogue présentant « 200 outils pratiques pour les professionnels du bâtiment » - 13 janvier 2020

Cinq ans après son installation, le programme PACTE fait son bilan et présente les 200 outils élaborés pour accompagner les professionnels dans l'appropriation des bonnes pratiques pour des bâtiments performants. Au programme des guides, des rapports, des recommandations professionnelles et des calepins de chantier.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/le-catalogue-des-200-outils-du-programme-pacte.html

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Dispositifs de prévention de la précarité énergétique : l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) publie un descriptif des principaux dispositifs d'aides - 12 décembre 2019

Comme chaque année, l'ONPE publie un panorama des principaux dispositifs d'aides mobilisables pour lutter contre la précarité énergétique (aides à la pierre, aides à la personne et aides à l'énergie), parmi lesquels le chèque énergie, l'eco-PTZ, le fonds de solidarité pour le logement, les primes coup de pouce économies d'énergie, ...

Pour chaque dispositif, l'ONPE propose une analyse détaillée permettant de comprendre sa genèse, ses objectifs et ses principales évolutions, les publics ciblés et non-ciblés, les critères d'éligibilité et les démarches à engager pour le solliciter, ainsi que les objectifs quantitatifs poursuivis et atteints.

Source :

> http://www.onpe.org/tout_savoir_dispositifs_prevention_prekarite_energetique

Rénovation dans l'ancien : le dispositif Denormandie est reconduit jusqu'au 31 décembre 2022 - 23 décembre 2019

Destiné à redynamiser les centres-villes en attirant de nouveaux investisseurs et de nouveaux locataires grâce au plafonnement des loyers, le dispositif Denormandie a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2022. Pour en bénéficier, trois conditions : procéder à des travaux représentant au moins un quart du montant de l'opération immobilière, travaux compris ; louer le bien vide à un loyer abordable pendant 6, 9 ou 12 ans afin de bénéficier d'un avantage fiscal allant de 12% à 21% ; et réaliser son achat dans l'une des communes éligibles, c'est-à-dire celles du programme Action cœur de ville ou signataires d'une opération de revitalisation du territoire. A noter que depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des territoires des communes peuvent en bénéficier, et non plus uniquement les centres-villes comme précédemment, et que la liste des travaux éligibles a été élargies. Sont en effet désormais éligibles la modernisation, l'assainissement ou l'aménagement des surfaces habitables, ainsi que la création de nouveau foncier jusqu'à un total de 300 000 euros de prise en charge.

Source :

> www.batiactu.com/edito/dispositif-denormandie-dans-ancien-est-reconduit-et-58382.php

MaPrimeRénov : l'aide qui remplace le CITE est lancée - 2 janvier 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) est transformé en une prime versée par l'Agence nationale de l'habitat aux propriétaires modestes (situés jusqu'au 4^e décile de revenus) pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. L'aide concerne les travaux d'isolation thermique (murs intérieurs et extérieurs, parois vitrées, toitures terrasses, rampants de toiture, plafonds de combles), le changement de chaudières ou de ventilation, ou encore la dépose de cuve à fioul, le raccordement aux réseaux de chaleur et/ou de froid et l'audit énergétique. Dès janvier 2021, la prime sera élargie aux propriétaires occupants aux revenus intermédiaires (déciles 5 à 8), aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriété. A noter que les propriétaires aux revenus intermédiaires peuvent continuer à bénéficier du crédit d'impôt transition énergétique tout au long de l'année 2020. Les ménages des déciles de revenus 9 et 10 ne sont pour leur part éligibles ni à MaPrimeRénov', ni au CITE.

Sources :

> www.actu-environnement.com/ae/news/aide-renovation-energetique-maprimerenov-34738.php4

> www.prekarite-energie.org/evolutions-des-aides-detat-a-la-renovation-energetique-des-logements/

Rénovation énergétique : les banques rejoignent l'initiative « Engagé pour FAIRE » - 9 janvier 2020

Le Crédit Agricole Seine-Normandie, le Crédit Agricole Consumer France, BNP Personal Finance (Cetelem), Cofidis, Domofinance, Franfinance, ainsi que l'Association Française des Sociétés Financières ont signé la charte « Engagé pour FAIRE ». Les signataires s'engagent à construire une offre de financement adaptée à la rénovation énergétique, par le biais par exemple d'offres « packagées » intégrant à la fois une avance des aides publiques et un prêt sur le montant restant à la charge des ménages. Ils formeront également les personnels bancaires aux enjeux de la rénovation énergétique afin qu'ils puissent bien orienter et inciter les ménages dans leurs projets. L'information des particuliers est également cruciale. Les banques devront faire connaître le réseau FAIRE et les aides publiques, notamment « l'éco-prêt à taux zéro » lorsqu'elles le commercialisent.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/banques-initiative-faire-renovation-batiment-34774.php4

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

L'Insee publie une cartographie du logement en France pour l'année 2019 - 12 décembre 2019

Au 1^{er} janvier 2019, la France comptait quelques 35,6 millions de logements (36,6 millions en intégrant les Outre-Mer hors Mayotte), soit 11 millions de plus qu'il y a 35 ans. De 1984 à 2019, le parc national a progressé à un rythme annuel moyen de 1,1%. Sur un plan géographique, 16% des habitations principales sont situées dans l'unité urbaine de Paris et 21% dans une commune rurale. 58% des ménages sont propriétaires de leurs résidences principales, une proportion qui s'est stabilisée ces dernières années alors qu'elle n'avait enregistré que des hausses depuis les années 1980. Environ un tiers des propriétaires sont accédants (emprunt toujours en cours). Les propriétaires n'ayant plus de charges de remboursement sont plus nombreux qu'il y a 35 ans (38% en 2019 contre 28% en 1984), un phénomène qui s'explique en partie par le vieillissement de la population.

Source :

> www.batiactu.com/edito/au-1er-janvier-2019-france-comptait-366-millions-logements-58276.php

Les autorités financières veulent limiter les crédits immobiliers à 25 ans - 13 décembre 2019

Le Haut Comité de Stabilité Financière (HCSF) a récemment recommandé aux banques de ne pas accorder de prêts dont le remboursement excéderait un tiers des revenus nets de l'emprunteur, et de ne pas octroyer de crédits immobiliers sur plus de 25 ans.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/legislation-et-reglements/les-autorites-financieres-veulent-limiter-les-credits-immobiliers-a-25-ans-2019-12-13-35708

Construction de logements : repli de 3,3% des mises en chantier entre novembre 2018 et novembre 2019 - 27 décembre 2019

D'après les derniers chiffres du ministère de la Cohésion des territoires, les mises en chantier affichent un repli de 3,3% sur un an à novembre 2019, tandis que les permis de construire enregistrent un rebond momentané de +3,8% (+2,8% dans le secteur collectif et +5% dans le secteur de la maison individuelle). En un an, 441 900 permis de construire ont été émis et 409 800 chantiers ont été lancés.

Source :

> www.batiactu.com/edito/fin-annee-maussade-construction-logements-58399.php

Dissociation du foncier et du bâti : le 1^{er} programme immobilier proposé par un organisme foncier solidaire (OFS) a été inauguré fin 2019 à Espelette dans les Pyrénées-Atlantiques - 6 janvier 2020

Alors que le foncier participe très nettement à la hausse des prix de l'immobilier, ce dispositif dissocie le foncier du bâti et permet aux ménages plus modestes d'accéder à la propriété, même dans des zones où les prix immobiliers flambent, en achetant les murs et non le terrain sur lequel leur logement est bâti. L'OFS, qui est un organisme à but non lucratif agréé par la région, conserve quant à lui la propriété du foncier et le loue ensuite pour une dizaine d'euros par mois dans le cadre d'un bail de longue durée reconductible. Le dispositif permet ainsi de faire baisser d'environ 40% le prix d'achat pour l'acquéreur.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/collectivites-territoriales/dissociation-du-foncier-et-du-bati-premiers-logements-a-espelette-64-2020-01-06-35746

Immobilier ancien : la hausse des prix devrait se poursuivre au 1^{er} semestre 2020 - 8 janvier 2020

Selon le réseau immobilier Century 21, le marché de l'immobilier ancien a été particulièrement dynamique en 2019. Les projets d'achats ont progressé de 25% en un an. A l'échelle nationale, le prix moyen au m² s'est établi à 3639 € pour les appartements (+3,1%) et 2106 € pour les maisons (+1%). Les moins de 40 ans sont les plus actifs sur ce marché, représentant 48,4% des transactions. 65,2% des acquéreurs se dotent de leur résidence principale. Plus d'un achat sur quatre est quant à lui dédié à un investissement locatif, soit une hausse de 25% par rapport à l'année précédente.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/immobilier-forte-hausse-des-investissements-locatifs-en-2019-2020-01-08-35755

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Le Serce (Syndicat professionnel des entreprises de la transition énergétique et numérique) lance le site « www.metiers-electricite.com » - 17 décembre 2019

Le site internet www.metiers-electricite.com, développé par le SERCE, a pour objectif de faire découvrir aux jeunes, à leurs parents, ainsi qu'aux enseignants, des métiers qui contribuent concrètement à l'aménagement du territoire et à l'amélioration du cadre de vie. Le site présente une trentaine de métiers déclinés en trois filières (études, affaires et travaux), les formations nécessaires, ainsi que les principaux secteurs d'activité de la profession.

Source :

> <https://batijournal.com/un-site-web-dedie-aux-metiers-de-la-transition-energetique-et-numerique/103505>

MOOC Réno-Copro : les inscriptions sont ouvertes - 6 janvier 2020

L'ALEC Lyon, l'ASDER et Île-de-France Énergies lancent le MOOC Réno-Copro. Destiné à faciliter la dynamique de rénovation dans les copropriétés, cette formation en ligne fournit aux copropriétaires et aux syndicats toutes les clés pour une rénovation énergétique réussie. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 mars prochain.

Source :

> www.envirobat-oc.fr/MOOC-Reno-Copro-les-inscriptions-sont-ouvertes

ImmerXion Chantier : un outil de réalité virtuelle pour se former aux métiers du bâtiment et des travaux publics - 7 janvier 2020

Développé par cinq CFA du BTP de la région Nouvelle-Aquitaine, réunis au sein de l'association BTP CFA Aquitaine, ImmerXion Chantier est un logiciel de réalité virtuelle pour la formation professionnelle aux métiers du BTP. Allant de la première étape d'analyse de besoins jusqu'à sa finalisation, le programme permet grâce à un casque de réalité virtuelle autonome de plonger les apprenants dans un environnement graphique représentant un pavillon existant. À l'aide d'une manette, les utilisateurs peuvent suivre les différents stades de construction. Ils peuvent également se familiariser avec chacun des métiers intervenant sur le chantier, repérer les interfaces et la coactivité entre les métiers, être attentifs quant à la santé et la sécurité au travail, et accroître leurs connaissances en termes de construction durable.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/en-nouvelle-aquitaine-les-cfa-du-btp-presentent-un-nouvel-outil-virtuel-de-formation-2020-01-07-35739

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Le programme « Sensations » porté par Bouygues Immobilier obtient le plus haut niveau du label BBCA - 18 décembre 2019

Après avoir obtenu le meilleur niveau du label BBCA en phase conception, le programme « Sensations » porté par Bouygues Immobilier s'est de nouveau vu décerner le niveau « Excellent » en phase livraison. L'obtention de ce label s'explique notamment par le recours à des matériaux naturels et biosourcés, et par les performances énergétiques exemplaires de ces logements. Situé dans le quartier des Deux Rives à Strasbourg, le programme est composé de trois immeubles, dont l'un s'élève à 38 mètres de haut, ce qui en fait « *la plus haute tour de France en logements 100% bois* ». Le programme répond aux exigences de la RT niveau Bepas. Les besoins en chauffage ne devraient pas dépasser 15 kWh par m² habitable. Une attention particulière a été portée à la qualité de l'air intérieur : les faux plafonds permettent d'éliminer jusqu'à 80% des composés organiques volatils et les peintures murales sont classées A+ pour leur faible émission de solvants.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/eco-construction/le-programme-sensations-obtient-le-plus-haut-niveau-du-label-bbca-2019-12-18-35725

La plus grande construction du monde imprimée en 3D voit le jour à Dubaï - 9 janvier 2020

Un bâtiment administratif de près de 650 m² imprimé en 3D a récemment vu le jour à Dubaï. Une prouesse réalisée par une start-up américaine implantée à New York, Apis Cor. C'est cette même société qui s'était distinguée en début d'année passée en décrochant un concours lancé par la NASA pour installer sur Mars des habitations imprimées en 3D. La partie purement automatisée du chantier n'a duré que trois semaines et mobilisé trois spécialistes d'Apis Cor sur place. Le fabricant a cependant précisé qu'une telle réalisation n'aurait pu être finalisée sans une importante touche humaine, notamment pour les fondations et la pose des fenêtres et du toit.

Source :

> https://immobilier.lefigaro.fr/article/decouvrez-la-plus-grande-construction-du-monde-imprimee-en-3d_eaf4a52e-322e-11ea-a305-9253544f8785/

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

Déchets de chantier : la Capeb et l'Unicem s'associent - 13 décembre 2019

La Capeb et l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (Unicem) se sont associées pour une durée de trois ans afin d'accompagner les artisans dans une meilleure prise en charge et traçabilité de leurs déchets de chantier. Les objectifs : faciliter l'accès des artisans aux plateformes exploitées par les adhérents de l'Unicem, densifier le réseau de collecte et sensibiliser les entreprises artisanales.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/dechets-de-chantier-la-capeb-et-l-unicem-s-associent.2068274

L'activité en amélioration-entretien devrait connaître une hausse de 0,9% en 2020 - 16 décembre 2019

Selon les prévisions d'activité pour 2020 de la FFB, le segment de la rénovation énergétique des logements devrait pâtir de la réforme du CITE, et plus particulièrement de l'exclusion des ménages les plus aisés du dispositif, hors rénovations lourdes. Toutefois, le choc se trouvera amorti au premier semestre par un surplus d'activité lié aux nombreuses prises de commandes avec acompte signées au cours du quatrième trimestre 2019, afin de bénéficier du régime plus favorable du CITE. Au global, sur l'ensemble de l'année 2020, la rénovation énergétique des logements progressera modestement de 0,6% à prix constants. Quant aux autres travaux sur le logement, ils bénéficieront du niveau historiquement haut des transactions dans l'ancien réalisées depuis trois ans (964 000 en 2017, 965 000 en 2018 et plus d'1 million en 2019). Avec une hypothèse prudente, la FFB retient, pour 2020, une croissance de 1,2% des travaux de logement hors efficacité énergétique.

Source :

> <https://batijournal.com/la-ffb-donne-ses-previsions-pour-2020/103493>

Le climat des affaires dans la construction se stabilise à un haut niveau - 19 décembre 2019

Selon les chefs d'entreprises interrogés par l'Insee, le climat des affaires dans le secteur de la construction est principalement porté par l'optimisme des patrons sur leurs carnets de commandes. Au mois de décembre, l'indicateur se situe à 111 points, bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). En décembre, les chefs d'entreprise sont ainsi plus nombreux à prévoir d'augmenter leurs prix. A l'inverse, les perspectives d'emploi sont jugées moins bonnes qu'au mois de novembre. Après un net rebond, le solde se replie mais se situe toujours plus haut que sa moyenne de longue durée.

Source :

> www.batiactu.com/edito/avant-2020-climat-affaires-dans-construction-se-stabilise-58362.php

Les statistiques mensuelles des créations d'entreprises publiées par l'Insee montrent que novembre 2019 a été particulièrement dynamique : 7 738 entreprises ont été créées dans le bâtiment et les travaux publics en novembre 2019, contre 7 224 le mois précédent, soit une hausse de 7,1%. La construction est l'un des secteurs les plus en forme, enregistrant un bond de 16,5% sur un an.

Source :

> www.batiactu.com/edito/forte-hausse-creations-entreprises-dans-construction-58371.php

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Avec une progression de 104% en 2019, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques européens est en plein essor - 12 décembre 2019

Selon le rapport « EU Market Outlook » publié par l'association industrielle SolarPower Europe, l'année 2019 « a été l'une des meilleures années jamais enregistrées pour l'industrie photovoltaïque solaire européenne ». En 2019, des équipements totalisant une puissance de 16,7 GW ont été installés sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne, soit plus du double des 8,2 GW mis en place en 2018. Cette tendance est appelée à se poursuivre. SolarPower Europe s'attend à ce que le solaire atteigne de nouveaux records en 2022 et 2023, avec respectivement 24,3 GW et 26,8 GW de capacité solaire nouvellement installée.

Source :

> www.euractiv.fr/section/energie/news/europes-solar-pv-sector-reports-104-growth-in-2019

27 entreprises françaises se sont engagées dans le recyclage des fenêtres - 19 décembre 2019

Proposée en juillet 2019 par l'Union des fabricants de menuiseries (UFME), la charte d'engagement volontaire pour le recyclage des menuiseries en fin de vie réunit désormais 27 signataires. Son but : promouvoir les bonnes pratiques afin de maîtriser la qualité de la collecte et du traitement des déchets de menuiserie. Pour cela, un socle commun d'engagements est prévu pour tous les signataires, adhérents ou non de l'union, avec des spécificités selon les typologies de sociétés. Pour la suite, l'UFME prépare la mise en place d'un indicateur de suivi et de nouveaux outils permettant aux signataires de valoriser leurs engagements.

Source :

> www.batiactu.com/edito/ufme-recense-27-signataires-sa-charte-sur-recyclage-58364.php

Nouveau ralentissement sur le marché des matériaux de construction - 8 janvier 2020

La dernière note de conjoncture de l'Unicem fait état d'une baisse des productions de matériaux : -1% du côté des granulats et -3,4% pour le béton prêt à l'emploi (BPE) en glissement annuel en novembre. Pour l'année 2020, l'Unicem table sur une croissance de +0,5% pour le BPE et de +1% pour les granulats.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/nouveau-ralentissement-sur-le-marche-des-materiaux-de-construction-2020-01-08-35757

Huit syndicats professionnels de la filière bois construction fusionnent - 9 janvier 2020

L'Union des industriels et constructeurs bois (UICB) qui regroupe les entreprises du bois et du biosourcé dans la construction, a procédé, fin 2019, à la fusion de 8 de ses 11 syndicats professionnels (AFCOBOIS, FEB, APIBOIS, BAB, CLT-France, SCIBO, SNBL et SYMOB). Grâce à cette nouvelle organisation, l'UICB affirme sa place de première organisation professionnelle du secteur et rassemble environ 300 entreprises de la construction bois, employant plus de 40 000 salariés.

Source :

> <https://batijournal.com/8-syndicats-professionnels-de-la-filiere-bois-construction-fusionnent/103582>

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

La Commission européenne veut lancer une « vague de rénovation » dans le bâtiment - 11 décembre 2019

Le 11 décembre dernier, la présidente de la Commission européenne a présenté son « pacte vert » pour aider le continent européen à affronter les enjeux du changement climatique et de la pollution. Avec pour objectifs la neutralité carbone, la protection de l'environnement et le bien-être des citoyens, cette série de grands engagements communautaires doit permettre à tous les pays-membres d'assurer une transition écologique, énergétique mais également sociale à leurs populations respectives, tout en aidant les entreprises à trouver leur place dans ce processus. Dans le secteur du bâtiment, la Commission européenne veut lancer une « vague de rénovation » pour aider les citoyens à faire baisser leur consommation d'énergie, et donc leurs factures. Pour cela, la Commission souhaite lancer en 2020 une initiative pour encourager la rénovation du bâti : une plateforme ouverte regroupera les professionnels de la construction, les architectes, les sociétés d'ingénierie et les collectivités territoriales pour développer les possibilités innovantes de financements, promouvoir les investissements d'efficacité énergétique et mettre en commun les efforts de rénovation afin de bénéficier d'économies d'échelles. Dans une logique de transition solidaire et d'inclusion, il est aussi prévu d'apporter une aide aux 500 millions d'Européens pour optimiser les performances énergétiques de leurs logements, et de lancer des chantiers de rénovation des logements sociaux, des écoles et des hôpitaux.

Source :

> www.batiactu.com/edito/commission-europeenne-presente-son-pacte-vert-58264.php

L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) estime à 3,9 teqCO₂/m² le poids carbone d'un immeuble de bureaux sur l'ensemble de son cycle de vie - 19 décembre 2019

Le secteur du bâtiment, qui représente 26% des émissions de gaz à effet de serre du pays, est un enjeu clef pour l'atteinte des objectifs ambitieux de neutralité carbone de la France à horizon 2050. La question du poids carbone est une problématique clairement identifiée par l'Etat, notamment au travers du volet « rénovation énergétique » et de la future Réglementation Environnementale 2020. L'évaluation globale du poids d'un bâtiment en exploitation reste cependant incomplète et ne permet pas aux professionnels de l'immobilier d'agir sur tous les leviers nécessaires. C'est dans ce cadre que l'OID a réalisé une synthèse des études menées en 2019 afin d'attirer l'attention sur le réel poids carbone du bâtiment de bureaux.

Source :

> <https://o-immobilierdurable.fr/quel-est-le-vrai-poids-carbone-dun-batiment-de-bureaux-en-france/>

PROFEEL - Participez à l'enquête bibliographique petit tertiaire et résidentiel - Janvier 2020

Dans le cadre du programme PROFEEL, PROgramme de la Filière pour l'innovation en faveur des Economies d'Energie dans le bâtiment et le Logement, et plus précisément du projet Stratégies de rénovation, l'Agence Qualité Construction (AQC), par l'intermédiaire de POUGET *Consultants*, lance une enquête bibliographique participative sur les typologies du parc bâti. L'objectif : accompagner les professionnels dans le choix de solutions de rénovations énergétiques adaptées à chaque bâtiment et à son contexte. L'enquête vise à collecter des études portant sur les bâtiments de type petit tertiaire, et éventuellement sur les solutions techniques de bâtiments résidentiels. Les ressources bibliographiques sont à transmettre avant le 7 février prochain.

Source :

> <https://qualiteconstruction.com/actu-profeel-projet-strategies-renovation-enquete/>

73% des collectivités estiment avoir un niveau d'implication « important » en matière de rénovation énergétique - Janvier 2020

C'est ce que révèle les résultats de l'enquête « Massification de la rénovation énergétique d'un quartier homogène, qu'en pensent les acteurs publics ? » menée par le Cercle Promodul / INEF 4. Cette implication passe notamment par la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) (73% des répondants), l'animation d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) (61%), les conseillers Espace-Info Energie (EIE) ou Agence Locale de l'Energie (57%), et les aides aux travaux (52%). 77% des collectivités répondantes considèrent réalisable la rénovation énergétique d'un quartier sur leur territoire. 73% des structures publiques sont même prêtes à mener une telle opération. La moitié d'entre elles en ont déjà entamé la réflexion et l'autre moitié est demandeuse d'un accompagnement plus poussé.

Source :

> <https://cercle-promodul.inef4.org/publication/resultats-enquete-les-acteurs-publics-et-la-renovation-energetique-dun-quartier-homogene/>

Challenge CUBE.S : 261 collèges et lycées s'engagent pour réduire leur consommation énergétique - 6 janvier 2020

261 établissements dans près de trente départements et régions se sont engagés cette rentrée avec leurs élèves dans le challenge CUBE.S, organisé par l'IFPEB et le CEREMA. Ouvert à tous les établissements de l'enseignement secondaire, publics ou privés, généraux, technologiques ou professionnels, le challenge CUBE.S vise à accompagner les établissements scolaires, à travers la sensibilisation des élèves et du personnel, dans un programme d'actions destiné à réduire les consommations énergétiques et les émissions de CO₂. Les consommations sont ensuite suivies sur quatre années. Les établissements inscrits économisent en moyenne 127 MWh et 23 000 tonnes de gaz à effet de serre pendant l'année du concours et la première année de suivi, soit environ 8 000 €. Les inscriptions au challenge 2020 sont ouvertes. Les collectivités et établissements intéressés sont invités à se faire connaître à l'adresse cee@cube-s.org.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/cube-s-261-colleges-et-lycees-s-engagent-pour-a1445.html

L'édition 2020 du Prix national de la construction bois est lancée - 6 janvier 2020

Du 6 janvier au 28 février 2020, architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs et maîtres d'ouvrage sont invités à se présenter à la 9^{ème} édition du Prix national de la construction bois. Organisé chaque année, le concours met en lumière « l'excellence » de la filière forêt-bois et récompense des ouvrages remarquables. Cette année, le jury sera non seulement attentif à l'utilisation des matériaux biosourcés mais également à la performance énergétique du bâtiment. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 28 février 2020 depuis la page www.prixnational-boisconstruction.org.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/evenements-du-batiment/l-edition-2020-du-prix-national-de-la-construction-bois-est-lancee-2020-01-06-35747

Précarité énergétique : le nombre de ménages touchés a augmenté - 7 janvier 2020

Selon les dernières statistiques de l'Observatoire de la précarité énergétique (ONPE), 11,7% des ménages, soit 3,4 millions de ménages, sont en situation de précarité énergétique en 2018, en France métropolitaine. Cela représente 6,8 millions de personnes touchées par la précarité énergétique, au sens économique, soit 233 000 personnes de plus par rapport à l'année précédente.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/precarite-energetique-augmentation-nombre-menages-34759.php4

53% des Français se disent prêts à opter pour un mode de chauffage plus écologique - 7 janvier 2020

C'est ce que révèle la troisième édition du baromètre sur le chauffage des français réalisé par l'association Via Sèva, en partenariat avec l'Ademe. 71% des répondants à l'enquête se disent prêts à changer de mode de chauffage pour un système plus économique, 53% pour un système plus écologique et 34% pour un système offrant plus de sécurité. La répartition du mix énergétique idéal pour le chauffage, privilégié par les Français, est composée de solaire (27%), de géothermie (14%) et de récupération de chaleur (13%) ; un mix qui serait atteint grâce aux pouvoirs publics, selon 74% des sondés et aux fournisseurs d'énergies pour 54%.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/01/07/127330/les-francais-sont-prets-opter-pour-mode-chauffage-plus-ecologique

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Paris La Défense lance un appel à expérimentation pour des dispositifs innovants de rafraîchissement urbain - Janvier 2020

Dans le cadre du Territoire d'Expérimentations, Paris La Défense et Efficacity souhaitent donner aux porteurs de dispositifs innovants la possibilité d'expérimenter leurs dispositifs à petite échelle en conditions réelles, et d'en effectuer une évaluation également en conditions réelles. Les expérimentations devront porter sur des dispositifs innovants de rafraîchissement tels que des nouveaux matériaux de revêtement, des nouveaux mobiliers, des brumisateurs, des ombrières, des solutions limitant les rejets de chaleur des bâtiments (rafraîchissement passif, etc.), ... Une attention sera portée sur les éventuels co-bénéfices apportés par le dispositif proposé mais aussi sur son impact plus global sur l'environnement. Les candidats sont invités à fournir un dossier de candidature avant le 31 janvier 2020.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/paris-la-defense-lance-un-appel-a-experimentation-pour-des-dispositifs-innovants-de-rafraichissement-urbain.html

/// SOMMAIRE ///



Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA - BEN BTP
Cd2e - Cluster Eco-Bâtiment - Collectif Effinergie
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi
Ville & Aménagement Durable

Avec le soutien technique et financier de :



Crédits photos page de couverture (de gauche à droite) :

Prototype Terra Nostra Confluence © VAD - SYDESL © ADEME Bourgogne-©Pierre COMBIER-Nicolas FAVET Architectes - Résidence en habitat participatif MasCobado à Montpellier © Ecobatp LR